

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 18 juin 2021

L'initiative sur les soins infirmiers sera soumise au peuple

### **Le remède urgent à la pénurie de personnel est reporté**

**Les auteurs de l'initiative sur les soins infirmiers ont décidé de ne pas retirer leur texte. Les organisations de fournisseurs de prestations déplorent cette décision. Lors de la session de printemps, le Parlement a en effet approuvé un contre-projet substantiel qui reprend les principaux objectifs de l'initiative et comporte des mesures généreuses afin de remédier rapidement à la dangereuse pénurie de personnel. La votation populaire repoussera la mise en œuvre de telles mesures. Même si l'initiative était acceptée, on ne saurait s'attendre à une meilleure solution.**

Le peuple devra se prononcer sur l'initiative «Pour des soins infirmiers forts». Ses auteurs ont décidé aujourd'hui vendredi de maintenir leur texte. Les organisations de fournisseurs de prestations comprennent cette décision, dans la mesure où l'aboutissement de l'initiative a nécessité des gros efforts. Les initiants ne sont pas prêts à renoncer à la possibilité de voir toutes leurs demandes acceptées.

#### **Il est urgent d'agir**

Néanmoins, les organisations de fournisseurs de prestations regrettent la décision du comité d'initiative. Le contre-projet adopté par le Parlement durant la session de printemps 2021 met en effet sur la table un projet solide pour résoudre le problème de la pénurie de personnel et renforcer l'attractivité de la profession infirmière. Au surplus, ses dispositions seront inscrites dans la loi – elles ne feront plus l'objet de confrontations politiques – et seront rapidement applicables.

C'est d'autant plus important qu'il est urgent d'agir, aucun acteur ne le conteste. Attendre le résultat des urnes fera perdre un temps précieux. Si l'initiative est acceptée, il faudra plusieurs années avant de disposer d'une proposition de mise en œuvre. Et il n'est pas sûr du tout que la solution sera préférable au contre-projet.

D'ailleurs, avant même de passer devant le peuple, l'initiative peut être qualifiée de grand succès: elle a fortement contribué à ce que voie le jour un contre-projet solide, qui bénéficie d'un large soutien et en reprend en définitive les éléments politiquement réalisables, à savoir:

- Des contributions à la formation pour un total d'environ un milliard de francs, dont 469 millions de la Confédération et un montant équivalent des cantons, que le Parlement leur a imposé.

- Une prise en considération du besoin en soins des personnes ayant des maladies complexes ou qui nécessitent des soins palliatifs.
- Une extension des compétences du personnel infirmier: certaines prestations pourront être facturées de manière autonome et dispensées sans ordonnance médicale. En contrepartie, les fédérations de fournisseurs de prestations auront l'obligation de surveiller ensemble l'évolution du volume des prestations infirmières et d'opérer des corrections le cas échéant.

Le contre-projet indirect poursuit les mêmes buts que l'initiative, mais il est plus pragmatique et applicable plus rapidement. Avec le contre-projet, le renforcement des soins infirmiers peut être empoigné sans délai.

### **Contacts:**

#### **CURAVIVA Suisse**

Daniel Höchli, directeur, téléphone: 031 385 33 48, e-mail: [d.hoechli@curaviva.ch](mailto:d.hoechli@curaviva.ch)

#### **H+ Les Hôpitaux de Suisse**

Anne-Geneviève Bütikofer, directrice, téléphone: 031 335 11 63, e-mail: [medien@hplus.ch](mailto:medien@hplus.ch)

#### **Aide et soins à domicile Suisse**

Marianne Pfister, directrice, téléphone: 031 381 22 81, e-mail: [pfister@spitex.ch](mailto:pfister@spitex.ch)

#### **senesuisse**

Christian Streit, directeur, téléphone: 031 911 20 00, e-mail: [chstreit@senesuisse.ch](mailto:chstreit@senesuisse.ch)

#### **ASPS – Association Spitex privée Suisse**

Marcel Durst, directeur, téléphone: 031 370 76 86 ou 079 300 73 59, e-mail: [marcel.durst@spitexprivéesuisse.ch](mailto:marcel.durst@spitexprivéesuisse.ch)

**CURAVIVA Suisse** est l'association de branche nationale des institutions au service des personnes ayant besoin d'assistance. En tant qu'association nationale, CURAVIVA Suisse défend les intérêts et les positions de ses membres au niveau fédéral, soit plus de 2'600 homes et institutions sociales destinés aux personnes âgées, aux adultes avec handicap ainsi qu'aux enfants et adolescents. En apportant un soutien actif à ses membres, CURAVIVA Suisse s'engage pour créer les meilleures conditions possibles pour les collaborateurs et, en conséquence, une qualité de vie élevée pour les résidents de ses institutions membres. [www.curaviva.ch](http://www.curaviva.ch)

**H+ Les Hôpitaux de Suisse** est l'association nationale des hôpitaux, cliniques et institutions de soins publics et privés. Elle regroupe, en tant que membres actifs, 207 hôpitaux, cliniques et établissements médico-sociaux répartis sur 368 sites et 150 associations, administrations, institutions, entreprises et particuliers avec statut de membres partenaires. À travers ses institutions membres, H+ représente quelque 200'000 personnes actives. [www.hplus.ch](http://www.hplus.ch)

**Aide et soins à domicile Suisse** est une association faitière nationale réunissant 24 associations cantonales auxquelles les organisations d'aide et soins à domicile à but non lucratif sont affiliées. En Suisse, il existe au total 500 organisations d'aide et de soins à domicile à but non lucratif (organisations de droit public et d'utilité publique). Près de 40'000 collaboratrices et collaborateurs soignent et prennent en charge chaque année quelque 312'000 clientes et clients et leur permettent ainsi de continuer à vivre dans leur environnement familial. 79% de l'ensemble de la clientèle d'aide et de soins à domicile sont pris en charge par des structures à but non lucratifs.

[www.aide-soins-domicile.ch](http://www.aide-soins-domicile.ch)

**senesuisse** représente les intérêts de plus de 400 établissements dans le domaine des soins de longue durée. En notre qualité d'association intervenant dans la prise en charge des personnes âgées, nous nous engageons pour la qualité de l'assistance et la grande diversité des offres. En tant que pays aisé, nous devrions offrir des soins, une prise en charge et une infrastructure de la meilleure qualité qui soit aux personnes âgées. [www.senesuisse.ch](http://www.senesuisse.ch)

**L'Association Spitex privée Suisse ASPS** est l'association de branche des organisations Spitex privées. Elle compte 275 membres qui emploient plus de 13'000 collaborateurs dans toute la Suisse. Sa part de marché dans les soins infirmiers varie entre 10 et 45% selon la région. La représentativité est donc garantie. Chaque jour, c'est la même personne qui vient à la même heure s'occuper des clientes et des clients. [spitexprivee.swiss](http://spitexprivee.swiss)